

UVSQ



université PARIS-SACLAY



PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ : LE CHOIX FRANÇAIS DE L'INNOVATION

Gaëlle Laleix, journaliste sur la radio RFI, interroge Christophe Assens, Maître de conférences HDR à l'ISM et chercheur au Larequoi, dans le cadre d'un reportage intitulé « Pôles de compétitivité : le choix français de l'innovation ».

Gaëlle Laleix, journaliste sur la radio RFI, a interrogé Christophe Assens, Maître de conférences HDR à l'ISM et chercheur au laboratoire de recherche Larequoi, dans le cadre de sa chronique « Grand reportage ». Ayant pour titre « Pôles de compétitivité : le choix français de l'innovation », ce reportage survient le jour de la remise du rapport sur la compétitivité de Louis Gallois, ancien patron d'EADS, au gouvernement français.

Christophe Assens a ainsi rapporté à Gaëlle Laleix son expertise sur le sujet. Parmi ses axes de recherche privilégiés figure en effet la compétitivité. Christophe Assens rappelle le fait que l'innovation, élément moteur des pôles de compétitivité, ne se commande pas. Elle se base avant tout sur une relation de confiance. Afin qu'elle soit possible, les pouvoirs publics doivent se mettre davantage en retrait. C'est avant tout la dynamique de réseau qui permet d'atteindre l'innovation dans ce contexte.

Deux pôles de compétitivité sont évoqués dans ce reportage. Le premier, « l'UP-tex », est situé à Roubaix. Des témoignages sont notamment livrés par des membres du CETI (Centre Européen des Textiles Innovants), plateforme de recherche qui s'inscrit au sein du pôle de compétitivité.

Le second pôle de compétitivité, « Lyon Bio Pôle », est implanté à Lyon. Des acteurs clés de l'organisation ont souligné la nécessité pour les pôles de compétitivité de parvenir à un rapprochement entre acteurs locaux publics et privés.

Ecoutez l'intégralité du reportage :

Vous avez peut-être manqué : la publication par le journal « les Echos » d'un article de Christophe Assens intitulé « les limites des pôles de compétitivité ».